



**SYNDICAT MIXTE
PROVENCE VERTE VERDON**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Publication parue le 05 juillet 2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE GENERAL

Compte rendu du Bureau du 27 juin 2019

- ❖ **Délibération n° 023:** Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire Provence Verte Verdon et ses antennes, dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.
Pages 3 à 4

- ❖ **Délibération n° 024 :** Demande de subvention pour l'opération « sensibilisation de la population locale à son cadre de vie et à son patrimoine de proximité » auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.
Pages 5 à 7

- ❖ **Délibération n°25:** Demande de subvention pour l'opération « Nouveaux outils de découverte du territoire » auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.
Pages 7 à 8

COMPTE RENDU DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE PROVENCE VERTE VERDON

DU JEUDI 27 JUIN 2019

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – A MONTIER – JC FELIX – M GROS – F PERO- D BREMOND –
C LANFRANCHI

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – A CHARRIER

Délibération n°023 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire Provence Verte Verdon et ses antennes, dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.

Contexte :

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, porteur du label Pays d'art et d'histoire depuis 2005, travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine, inhérent au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Le CIAP est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du pays. Créé en articulation avec les autres équipements culturels des collectivités, il contribue à compléter le maillage culturel du territoire et renforce la stratégie de développement touristique et patrimonial en devenant un pôle de référence sur cette problématique.

Au vu du contexte local, les élus de Provence Verte Verdon ont choisi de créer un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine intitulé Centre « Patrimoine(s), Culture et Paysage(s) » à Saint Maximin dans l'ancien Hôtel Dieu.

Ce CIAP qui pourra être complété par un module, permettra de renvoyer d'un site à l'autre ainsi que d'inciter à la découverte des autres équipements culturels et lieux patrimoniaux du territoire.

Projet : Le Centre « Patrimoine(s), Culture et paysage(s) » à Saint-Maximin, Centre d'interprétation

Les objectifs de ce centre sont :

- Proposer un outil de (re)découverte de la Ville de St-Maximin pour les touristes, les locaux, les scolaires...,
- Proposer un outil de découverte du PAH du territoire Provence Verte Verdon d'hier à aujourd'hui pour tous les publics,
- Faire découvrir le PAH Provence Verte Verdon aux visiteurs extérieurs,
- Impliquer les habitants dans une réflexion sur leur territoire, en leur donnant les clefs de son évolution et en les associant à des réflexions sur son évolution,
- Proposer des approches transversales du patrimoine (expositions artistiques, lectures...).

Le CIAP de Saint Maximin sera constitué de :

- Espace découverte Saint-Maximin (RDC)
- Maquette du territoire (ETG 1)
- Film-documentaire sur le territoire, tous aspects (Entresol)
- Centre de découverte « Le territoire Provence Verte Verdon d'hier à demain » (ETG 1)
- Espace actualité / exploration / ressources (ETG 2)
- Expositions temporaires (ETG 2)

Un « Espace de découverte » supplémentaire est également prévu mais dont le lieu reste encore à définir.

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
HOTEL DIEU ST MAXIMIN	Montants HT	Organismes	Montants
Travaux de réhabilitation et aménagements du CIAP	2 200 000 €	Conseil Régional (service inventaire et patrimoine)	356 970 €
Frais annexes (étude/honoraires moe)	400 000 €	Conseil Régional (CRET)	400 000 €
		DRAC	100 000 €
		Autofinancement	1 743 030 €
TOTAL HT	2 600 000 €		2 600 000 €
TOTAL TTC	3 120 000 €		3 120 000 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter la demande de subvention complémentaire de 400 000 € auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Délibération n°024 – Demande de subvention pour l’opération « sensibilisation de la population locale à son cadre de vie et à son patrimoine de proximité » auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d’Equilibre Territorial.

Le Pays de la Provence Verte est labellisé Pays d’art et d’histoire par le Ministère de la culture. Ce label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représentent l’appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s’engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s’inscrit dans une perspective de développement culturel et social et répond à l’engagement suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l’histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Pays d’art et d’histoire » associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique – qui contribuent à l’identité d’un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Dans le cadre de sa mission, le Pays d’art et d’histoire doit se doter d’outils de communication avec d’appuyer ses actions de sensibilisation du public local et des visiteurs. Des programmes de visites-conférences sont proposés toute l’année.

Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Cette volonté doit leur permettre d’être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien. Cette démarche d’appropriation suppose **la création d’actions spécifiques** destinées à leur donner les clefs de compréhension. Le pays s’engage, en collaboration avec ses partenaires, à mettre en place ou développer un programme d’actions conduit par le service Pays d’art et d’histoire.

Un Dimanche en Provence Verte :

Chaque troisième dimanche du mois, deux visites-conférences thématiques sont proposées dans un village, ou sur un site remarquable. Ces visites sont **gratuites et sans réservation** et s’adresse à un large public. Elles sont animées par un guide-conférencier agréé par le Ministère de la culture (obligation inhérente au label PAH) ou par un professionnel de la culture (historien, historien de l’art, archéologue...). Pour communiquer sur ces actions, un programme est édité chaque année à 5000 exemplaires.

Afin d’assurer aux visiteurs des visites-conférences de qualité, les guides-conférenciers doivent bénéficier régulièrement d’actions de formation organisées par le Pays d’art et d’histoire.

Les Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont sans conteste la grande action de sensibilisations au patrimoine de proximité, la plus populaire et la mieux relayée sur le plan de la communication nationale. Elles se déroulent le troisième week-end du mois de septembre sur une thématique déterminée par le Ministère de la Culture. Les Villes et Pays d’art et d’histoire sont les principaux partenaires de cette manifestation et sont à la fois organisateurs d’animations culturelles et coordonnateurs des actions proposées par les divers acteurs culturels du territoire. La Provence Verte programme en moyenne une dizaine de visites-conférences dans différents villages du territoire en privilégiant les lieux dépourvus d’animations durant ces journées.

Elle édite un programme global présentant toutes les actions culturelles portées par des associations ou des municipalités qu’elle diffuse à 3000 exemplaires.

- Les Journées nationales de l'architecture

Ces journées, qui se déroulent le troisième week-end du mois d'octobre, ont pour but de sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'architecture et à ses métiers. Elles sont organisées conjointement avec les différents acteurs de sensibilisation à l'architecture

Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine

Le respect de la conservation du patrimoine passe par la prise de conscience des jeunes. Pour cela, le Pays d'art et d'histoire a mis en place un **Service éducatif** ayant pour objectif de sensibiliser les scolaires des établissements de la Provence Verte au patrimoine local.

Les projets pédagogiques s'inscrivent dans le cadre d'une Convention mis en place avec l'Education Nationale. Les enseignants du premier degré sont formés par le Pays d'art et d'histoire sur les ressources patrimoniales locales. La participation à cette formation leur permet de bénéficier d'interventions dans leurs classes sur un thème de leur choix. Ces interventions sont gratuites pour les établissements scolaires du premier degré. Ces animations pédagogiques abordent différents thèmes :

- L'architecture de villages
- Le patrimoine agricole
- Le patrimoine de l'eau
- Le patrimoine industriel
- Les sites castraux

Le service éducatif lui, ayant pour mission la sensibilisation du public jeune au patrimoine des communes est unique sur le territoire. Il est une des principales missions du Pays d'art et d'histoire. L'objectif est maintenant d'étendre le dispositif à un nombre plus important de classes afin que tous les élèves du territoire aient au moins une fois dans leur scolarité bénéficié des animations pédagogiques du Pays d'art et d'histoire.

De plus, chaque année, les élèves peuvent bénéficier d'interventions dans le cadre de projets d'Education Artistique et Culturelle : les artistes et les techniques artistiques qui diffèrent chaque année permettent d'aborder le patrimoine sous un angle différent.

Concevoir des outils de communication

Afin de pouvoir mieux communiquer sur ses actions et avoir plus de visibilité lors de manifestations, des supports types « drop » ou kakémonos seront conçus.

Plan de financement :

Nature des postes de dépenses	Montant HT	Recettes	
Conception d'outils pédagogiques	6000 €	Conseil régional	18 900 €
Conception d'outils et de dépliants de communication	22 000 €	DRAC PACA	20 000 €
Publication <i>Chapelles en Provence Verte Verdon</i>	12 000 €	Autofinancement	24 100 €
Exposition <i>Chapelles en Provence Verte Verdon</i>	3 000 €		
Refonte du site internet « patrimoineprovenceverte »	20 000		
TOTAL	63 000 €		63 000 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble des pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter la demande de subvention 18 900 € auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Délibération n°25 : Demande de subvention pour l'opération « Nouveaux outils de découverte du territoire » auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.

Le Pays Provence Verte Verdon est labellisé Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la culture. Ce label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel et social et répond à l'engagement suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique – qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

- La volonté du territoire Provence Verte Verdon de s'inscrire dans le réseau national « Villes et Pays d'art et d'histoire » se traduit par l'utilisation du label pour :
 - Structurer pour organiser une offre cohérente d'actions à proposer à l'ensemble du territoire
 - Diffuser en mettant à la disposition du public les clés nécessaires à la bonne compréhension de la culture et du patrimoine
- Exploiter en utilisant le patrimoine comme support d'une activité mais dans un souci permanent de conservation

La sensibilisation du public au patrimoine par la création d'outils innovants de découverte du patrimoine fait partie des missions de ce Pays d'art et d'histoire.

Pour cela, le Pays d'art et d'histoire souhaite concevoir des circuits de découverte spécifiques accompagnés durant lesquels les visiteurs seraient accompagnés par une application de découverte des villages.

Cette application présenterait une trentaine de points d'intérêts dans différents villages du territoire. Ce projet serait mené en collaboration avec le CAUE du Var qui a expérimenté un dispositif innovant appelé « Archistoire ».

Grâce à la géolocalisation, le visiteur est notifié de la proximité d'un point d'intérêt. Il pourra «scanner» le lieu où il se trouve. Archistoire fonctionne sur un principe de panoramas interactifs à 360 degrés, empruntant à la fois les codes de la réalité augmentée et de la réalité virtuelle. Des balises indiqueront à l'écran les endroits où l'utilisateur doit porter son regard sur le patrimoine environnant, et des contenus graphiques viennent se superposer au réel : photographies d'archives, cartes postales anciennes, tableaux ou gravures créent un effet de fenêtre temporelle. L'application délivrera de nombreux contenus de médiation en lien avec les éléments de patrimoine observé : anecdotes historiques, détails d'architecture ou d'urbanisme.

L'application permettra également la visite virtuelle de lieux inaccessibles au public. Ces circuits concerneraient les communes de Brignoles, Saint-Maximin –la-Sainte-Baume et Barjols car cet outil serait un complément au Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine et ses antennes.

Plan de financement

Nature des postes de dépenses	Montant HT	Recettes	
Conception d'un outil de découverte numérique	60 000 €	Conseil Régional	18 000 €
		Autofinancement	42 000 €
TOTAL	60 000 €		60 000 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter la demande de subvention de 18 000 € auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

**LE TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU SYNDICAT MIXTE PROVENCE VERTE VERDON**

EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU :

**S.M.P.V.V.
270 Avenue Adjudant-chef Marie Louis Broquier
CS 20014
83175 BRIGNOLES Cedex**